

# Les déchets organiques

Il existe **2 types** de déchets organiques (*liquides ou solides*) qui ne peuvent pas être mélangés, ceci fait l'objet d'une réglementation :

## Huiles de friture et de cuisson

Graisses et huiles qui ne doivent pas être déversées dans les eaux de rejet. Elles font l'objet de traitement spécifique.

## Déchets organiques fermentescibles (putrescibles)

Liquides (boissons, fond de sauce, crème anglaise...) et solides.

## Résidus de bacs à graisse

Boues et graisses.